

**Ensemble pastoral  
de l'île de Ré**

**Conseil pastoral du 2 mai 2017**

Présents : Père Michel Cottereau, Martine Berthou, Mme Berthomès, Jean-Claude Brochard, Christian Lemaignan, Béatrice Sadoul, Michel Fruchard représentant l'équipe pastorale.

Absents excusés : Fatima Berthet, Françoise Fruchard, Geneviève Palvadeau, Béatrice Sadoul.

Prière avec l'Évangile du jour.

Le conseil pastoral accueille Mme Berthomès de La Flotte qui rejoint le groupe à partir de ce jour.

Le conseil porte uniquement sur la pastorale du tourisme.

**1 – Prêtres saisonniers**

A ce jour, il est acquis que l'apport des prêtres saisonniers permettra d'assurer les messes nécessaires dans toutes les églises, avec encore quelques problèmes à régler :

- à La Flotte pour la deuxième quinzaine de juillet,
- à Ars et à Saint-Clément où est prévu un prêtre indien qui ne disposera pas de véhicule.

Christian Lemaignan propose qu'un accueil collectif et convivial soit organisé pour les prêtres saisonniers en juillet et en août afin qu'ils puissent se connaître, connaître le curé et l'ensemble pastoral, même si certains sont des habitués de l'île de Ré.

***Il propose de prendre en charge l'organisation.***

***Dates à fixer.***

**2 – Activités spécifiques**

**21 – Haltes spirituelles**

Seul subsistera, cette année, le cheminement spirituel autour du sel, à Ars.

***Michel Fruchard proposera deux dates.***

**22 – Circuit des églises**

Le principe du crédencial est reconduit, ce qui implique que dans chaque église un accueil sera organisé deux fois par semaine.

***Créneaux à communiquer au secrétariat.***

Le système du cachet à apposer sur le crédencial est peu performant, faute d'une présence permanente dans chaque église.

Christian Lemaignan propose d'utiliser des autocollants qui seraient laissés à la disposition des visiteurs.

***Il se renseignera sur la faisabilité et les prix.***

Le Père Cottereau suggère une autre solution basée sur la mise à disposition de pièces de puzzle dans chaque église.

***Il conviendra de compléter les notices déjà rédigées pour aider à la visite des différentes églises.***

L'église de La Flotte a déjà mis sur pied un planning de visites guidées et de vidéo-conférences nocturnes destinées à mettre en valeur son église.

Elle a mis sur pied un quizz permettant d'éveiller l'intérêt des visiteurs enfants et adultes.

En outre, une visite de nuit sera organisée le 30 juin à l'occasion de la « Nuit des églises » et une cérémonie destinée à fêter le retour d'un tableau à l'occasion des « Journées du patrimoine » (9 et 10 septembre).

### 23 – Expositions

Le Père Cottureau va faire le point des expositions déjà acquises par l'ensemble pastoral. Une troisième pourrait être achetée.

L'objectif est de faire tourner ces expositions entre les églises de façon à provoquer l'intérêt des visiteurs et à prolonger la durée de leur passage. Cela aurait dû déjà être fait l'an dernier.

Jean-Claude Brochard signale avoir vu une exposition remarquable sur les Béatitudes à Orléans. Le Père Cottureau fait état d'une exposition sur la Miséricorde.

*A suivre.*

### 24 - Liturgies

Jean-Claude Brochard suggère qu'à La Couarde, une fois par mois, l'heure de la messe soit avancée de manière à ce que l'accueil des estivants puisse être organisé à une heure convenable.

Le Père Cottureau retient la proposition. Il pense qu'il serait possible que la messe soit dite au Bois le samedi à 19 h et qu'il n'y ait qu'une seule messe le dimanche, ce qui permettrait de décaler la messe à La Couarde.

*Cette proposition sera examinée avec l'équipe liturgique.*

Par ailleurs, Jean-Claude Brochard suggère qu'ainsi qu'il a vu faire au Père Seguin, la prière eucharistique soit confiée à des jeunes de manière à ce qu'ils se sentent plus concernés par la liturgie.

Le Père Cottureau indique que ce n'est pas canonique et strictement interdit par Rome. Toutefois il n'est pas opposé à ce qu'une expérience de ce type soit tentée avant et après les deux épicleses. De même, il lui semble possible de faire lire le memento des morts par une équipe d'accompagnement des familles en deuil.

*Jean-Claude Brochard verra le Père Seguin pour approfondir cette idée.*

*Il conviendra de bien voir comment s'organise la préparation.*

Le Père Cottureau confirme que, comme l'an passé, les « mercredis de Saint-Martin » seront donnés pendant l'été.

### Prochaine réunion

**Mardi 27 juin 2017 à 20 h 30**